

Test d'aptitude pour futures recrues conducteurs de chiens



« Rejoindre la musique militaire ou s'engager en tant que conducteur de chien – est-ce que cela pourrait t'intéresser ? Dans les deux cas, tu dois passer un test d'aptitude avant le recrutement. »

Renseignements et inscription

Centre de compétences du service vétérinaire et des animaux de l'armée
Caserne Sand
3000 Berne 22
Téléphone 031 850 02 03
ursula.beck@vtg.admin.ch



Le Centre de compétences du service vétérinaire et des animaux de l'armée organise un test de compétences à l'attention des personnes intéressées à suivre une instruction militaire dans un domaine où sont engagés des chiens. La participation à ce test est obligatoire pour ceux qui souhaitent demander leur incorporation dans une telle fonction lors du recrutement.

Activités

- Entretien individuel
- Obéissance et indifférence aux coups de feu
- Parcours d'obstacles sur surfaces variées
- Aptitude à la recherche
- Service de protection pour chiens de défense
- Comportement de désignation pour chiens de sauvetage

Participants

Jeunes à partir de 18 ans possédant ou non leur propre chien. Des connaissances préalables dans la formation et la conduite de chiens sont souhaitées, mais pas indispensables.

Durée du cours

Une demi-journée.

Dates

- Janvier / février pour l'ER débutant en juillet
- Novembre pour l'ER débutant en mars

Lieu du cours

Grünenmatt BE